

( COPIE )

Dr CARLE (Lyon)

Contrôleur technique  
départemental. -

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

COMITÉ de la TRAITE des FEMMES et des ENFANTS.

QUESTIONNAIRE SUR LES MESURES DE RELEVEMENT.

PARTIE 1°

Cette partie contient des questions d'ordre très général qui s'appliquent à toute la France. Je crois devoir, dans mes réponses, m'attacher plus particulièrement à renseigner le Comité sur ce qui se fait et ce qui se pratique dans notre ville et notre département.

1) A quel âge les femmes atteignent-elles la majorité civile ?  
A 21 ans.

S'il existe dans votre pays un système de réglementation de la prostitution, à quel âge les femmes sont-elles :

- a) admises dans les maisons de tolérance ? A 21 ans.
- b) inscrites sur le registre des prostituées ? A 18 ans.

2) Si le système des maisons de tolérance est pratiqué dans votre pays, existe-t-il des services sociaux permettant aux femmes de renoncer à ce genre de vie ? Des mesures sont-elles prises pour empêcher qu'elles ne soient retenues dans les maisons en raison de leur pauvreté, de leurs dettes, ou d'autres circonstances ?

Je tiens à dire, au préalable, que les maisons de tolérance ont disparu de notre ville. Elles ont été largement remplacées, comme partout, par des maisons de rendez-vous. Mais dans les unes ou les autres, les femmes ne peuvent, sous aucun prétexte, être retenues si elles veulent s'en aller. Le dernier arrêté préfectoral (1935), comme les précédents, rappelle que " l'article 334 du Code Pénal punit de 6 mois à 3 ans de prison et de 50 à 5.000 fr. d'amende, quiconque aura retenu contre son gré, même pour cause de dettes con-

tractées, une personne même majeure, dans une maison de débauche".

Il suffit que la personne désireuse de partir le fasse connaître à l'Administration par l'intermédiaire de l'Assistante sociale ou du médecin, qu'elle voit deux fois par semaine. En aucun cas, elle n'est gardée malgré elle.

3) Si le système des maisons de tolérance a été abandonné dans votre pays, quelles sont les mesures qui ont alors été prises en faveur des femmes sorties de ces maisons ?

4) Quelles sont les mesures d'ordre social qui sont prises  
a) dans les pays à réglementation, pour le relèvement des prostituées et des filles soumises, respectivement ?  
b) dans les pays abolitionnistes, pour le relèvement des prostituées ?

Quelles sont à votre avis les principales difficultés que l'on éprouve dans l'oeuvre de relèvement de ces femmes ? Comment peut-on surmonter ces difficultés ? Quels sont, en général, les résultats que vous avez obtenus ?

Les oeuvres qui s'occupent du relèvement des prostituées en leur apprenant un métier ou en leur cherchant un placement sont toutes d'ordre privé dans notre ville : le Refuge St-Michel, le Refuge de Notre-Dame de Compassion, la Société lyonnaise de Patronage et de Relèvement et Comité de Défense des Enfants traduits en justice, l'Oeuvre protestante du Relèvement moral, le Refuge du Bon Pasteur à Ecully. Toutes ces oeuvres sont d'ordre confessionnel et tenues par des Religieuses, mais le Conseil d'administration est laïque et elles reçoivent des subventions publiques ou privées.

Dans le même ordre de faits, on range : la Maison municipale des Mères, plus spécialement destinée aux filles-mères, la Nourricerie du Vinatier, qui reçoivent de la Ville ou du département des indemnités pour les personnes admises. Toutes les catégories de prostituées peuvent être dirigées sur ces maisons où elles sont envoyées par les administrations préfectorales ou municipales, par les médecins des Dispensaires ou par les Assistantes sociales.

La question du relèvement est d'ordre très général, mais étant donné son importance, je veux m'y arrêter un instant, puisqu'on me demande les principales difficultés que nous avons rencontrées. - La première difficulté, la plus grave et souvent la seule, c'est dans la femme elle-même que nous la trouvons : la prostituée adulte, seule visée dans ce questionnaire, et plus spécialement celle de la Guerre et de l'après-guerre, ne tient pas du tout à changer de métier, et toutes les objurgations n'y font rien. Dans l'immense majorité des cas, la prostituée a été une enfant de paysan ou d'ouvrier où la pauvreté, souvent aggravée d'alcoolisme et de chômage, créent des promiscuités

précocement révélatrices de toutes les relations sexuelles. Entre 13 et 15 ans, elles se donnent le plus naturellement du monde, pour rien, à un voisin, un ami, un compagnon de travail, quand ce n'est pas à un parent, fait assez fréquent.

Nombre d'entre elles, raisonnables et travailleuses, feront néanmoins de bonnes ouvrières, et puis de bonnes ménagères, grâce à l'influence souvent heureuse de l'Ecole.

Mais celles qui sont bêtes et paresseuses, quelquefois précocement sensuelles, ou simplement insociables et de mauvais caractère, iront infailliblement à la prostitution, du jour où elles auront compris qu'elles peuvent sans peine satisfaire avec ce métier leur paresse, leurs petits vices ou leurs rêves d'opulence, inspirés par le cinéma, le dancing ou une camarade dessalée.

Par ordre décroissant, vous trouverez presque toujours la bêtise, la paresse, le goût des bijoux et l'insociabilité à la base de toutes les prostitutions. Vous pouvez augmenter les salaires, vous n'y changerez rien. L'expérience de l'après-guerre nous l'a bien démontré.

Celles-là, de beaucoup les plus nombreuses, ne veulent pas et ne peuvent pas changer de métier. Quand elles rencontrent, dans les durs mois d'hiver, l'offre d'une petite cure de repos dans une maison de relèvement, elles l'acceptent volontiers, et elles comptent pour un succès dans la statistique de l'Oeuvre. Mais nous avons trop vu à Lyon, de ces retours de pseudo-relèvements pour leur accorder une grande confiance. Si j'estime à 2 pour 100 les succès réels de cette catégorie, je crois que je suis dans la vérité : ce n'est pas pour décourager les bonnes volontés, c'est une simple constatation.

Dans la minorité, je range un certain nombre de filles actives, plus débrouillardes, qui admettent bien le caractère passager de leur situation actuelle. Mais je n'en ai pas vu qui, ayant goûté à la prostitution, acceptent les heures pénibles du travail prolongé et régulier de l'apprentie. Elles demandent à être domestiques (pas cuisinière, parce que c'est trop pénible), ou bonnes chez des bourgeois, si possible, mais plus sûrement dans un restaurant ou un café. Nous avons fait là quelques placements peut-être salutaires, mais il y a un tel échange entre le petit café et la prostitution qu'on n'est jamais bien sûr. Plus intelligente, ayant ramassé un petit pécule, ces dames aspirent toujours à devenir tenancières ou entremetteuses : celles-ci sont presque toutes d'anciennes prostituées ayant peiné dur pour gagner leurs galons. Exception faite pour la rencontre imprévue du jeune écervelé ou du bourgeois rassis qui l'installera ou lui ouvrira les portes légitimes de la Société, la prostituée sage et mûrie ne cherchera pas à quitter ce milieu. En tout ceci, il s'agit surtout de l'effectif d'après-guerre sur qui a porté notre enquête.

Avec les trop nombreuses ouvrières de 30 à 35 ans et plus, que le chômage oblige, disent-elles, en ce moment à se prostituer, nous espérons que la proportion de sauvetages sera bien supérieure dès que le travail reprendra.

5) En vue de quel genre de travail a-t-on constaté qu'il conve-

naît le mieux de les former et quelles sont les principales difficultés que l'on éprouve à leur trouver une occupation appropriée ?

Les places de domestiques ou de servantes pour les cerveaux médiocres, d'apprenties dans la mode et surtout de demoiselles de magasin pour les mentalités plus élevées ou les jolies filles, sont accueillies avec faveur. La couture, dont on les excède trop abondamment dans certaines oeuvres de relèvement, n'a pas pour elles beaucoup d'attraits. De même ne retournent-elles presque jamais à la campagne, et très rarement dans la petite ville, sauf dans un petit café.

Parmi les autres difficultés, signalons la répugnance invincible d'une dame de la société à prendre chez elle comme domestique une ancienne prostituée, même avec toutes les assurances de relèvement.

6) Quel usage fait-on des institutions d'assistance publique et dispose-t-on de crédits d'assistance publique pour le relèvement des femmes adultes ?

Les institutions publiques n'existent pas dans notre ville. Les institutions privées reçoivent des subventions ou des indemnités pour l'assistance. Il n'existe pas de crédits spéciaux pour le relèvement.

7) Comment les organisations de service social, les services officiels, les institutions et les oeuvres privées se mettent-elles en rapport avec les prostituées et comment celles-ci savent-elles où elles peuvent s'adresser, si elles désirent renoncer à leur genre de vie ?

Les femmes sont prévenues par le règlement préfectoral mis entre leurs mains à leur inscription qu'elles ont le droit de demander leur radiation dès qu'elles peuvent pourvoir à leurs besoins ou exercer une autre profession.

Pour ces renoncements aussi bien que pour la recherche d'une profession, l'intermédiaire tout désigné est l'Assistante sociale qui est la mieux placée pour s'assurer de la sincérité de ce désir, et diriger la personne sur une Oeuvre d'assistance ou de placement.

PARTIE II.

---

1) Quel est le système adopté dans votre pays pour le traitement des maladies vénériennes et quelle est l'origine des ressources nécessaires à cet effet ?

(En répondant à cette question, prière d'indiquer si le traitement est appliqué en vertu de dispositions législatives et s'il est : volontaire, gratuit, confidentiel, accessible aux deux sexes, et s'il est fait une différence entre les adultes et les mineurs ?)

Dans notre ville, les prostituées peuvent être traitées de deux manières : dans les dispensaires (traitement ambulatoire) ou dans les hôpitaux.

Deux services hospitaliers sont spécialisés dans ce genre de traitement : le Pavillon (Professeur NICOLAS) à l'Hôpital Edouard Herriot, et le Service du Docteur GATÉ à l'Antiquaille. Dans ce dernier service, sont plus spécialement envoyées les femmes inscrites ou clandestines examinées par les Médecins du Service Sanitaire, donc internées. En fait, la coercition a été à peu près abandonnée. De plus en plus toutes les malades sont réunies dans les mêmes salles et la même liberté leur est laissée. Les cas sont rares (4 ou 5 fois par an) où une femme contagieuse disparaît d'un service avant la fin de la médication. Nous mettons alors sans hésiter la police à sa recherche pour l'obliger au traitement, comme le veulent les Circulaires ministérielles de 1919 et 1929, en l'absence de prescriptions légales formelles.

Les consultations, examens et traitements ambulatoires sont surtout pratiqués dans les dispensaires. Dans chaque quartier se trouve un Dispensaire dépendant des Hospices Civils de Lyon et du Professeur NICOLAS : Croix-Rousse, Guillotière, Institut bactériologique, Vaise, Villeurbanne, Sociétés de Croix-Rouge, etc... En plus, un Dispensaire de la Ville (Bureau d'Hygiène) et le Service Sanitaire réservé aux prostituées cloîtrées, semi-cloîtrées ou clandestines (Pour ces deux services, le Docteur CARLE, Médecin-chef), locaux, matériel, personnel sont fournis par les Hospices Civils ou la Municipalité. Les émoluments et indemnités sont fournis par le Ministre de la Santé publique sous forme de subventions variables chaque année. Seul le Service sanitaire suffit à ses dépenses, grâce aux taxes prélevées sur les prostituées pour leur inscription.

Comme je l'ai dit, le traitement est essentiellement volontaire et gratuit : on ne recourt - et très rarement aux mesures coercitives et à la police, qu'à l'égard de prostituées contagieuses, récidivistes, se refusant au traitement.

Il est confidentiel et accessible aux deux sexes.

Pour les mineures, la famille est prévenue par les soins de l'Administration préfectorale.

2) Est-il possible d'indiquer dans quelle mesure ces facilités de traitement sont utilisées par les femmes qui se livrent à la prostitution ?

Nous pouvons assurer que les prostituées viennent très facile-

ment aux Dispensaires et même au Service sanitaire depuis que son appareil policier est devenu médical. J'ai sous les yeux le rapport du dernier trimestre de 1935 où je lis que 424 filles de maisons de rendez-vous appelées à subir 3075 visites (examens, prises de sang, piqûres, etc...) ont répondu 3064 fois, soit 11 absences seulement. Un peu plus pour les 360 filles isolées qui sur 3902 appels sont venues 3670 fois, chiffre d'absence peu important, et encore faut-il faire la part de celles qui iront dans les autres dispensaires de la ville. En somme, le rendement est bon, avec quelques interventions discrètes des Assistantes sociales de temps en temps, et très rarement de l'agent policier.

5) L'intervention des services sociaux est-elle prévue à l'occasion du traitement des maladies vénériennes (par exemple, assistantes spécialisées, surveillance des cas jusqu'à guérison, logement des malades pendant le traitement, formation en vue d'une occupation et assistance consécutive au traitement) ?  
Prière de donner une description de ces services sociaux et d'indiquer d'où ils tirent leurs ressources et dans quelle mesure ils semblent avoir réussi dans leur oeuvre de relèvement des prostituées.

Oui, l'intervention des Assistantes spécialisées est toujours prévue dans les cas où une malade, inscrite ou non, prostituée ou non, ne suit pas le traitement qui lui a été ordonné.

Ces cas sont de deux ordres :

S'il s'agit d'une inscrite notoire de maison de rendez-vous ou d'hôtel, elle reçoit de suite la visite de l'Assistante sociale. Cette dernière a affaire à la malade ou à la tenancière et sait user de conviction pour ramener la récalcitrante. En cas d'échec enfin, nous envoyons un policier, muni de pleins pouvoirs, allant jusqu'à la fermeture de la maison ou de l'hôtel. Le tout se fait en deux ou trois jours.

Même conduite avec les clandestines avérées.

Pour les prostituées occasionnelles ou pourvues d'un vague métier, l'intervention est plus délicate et c'est affaire à l'Assistante d'avoir le tact nécessaire dans ses recherches et ses exhortations : c'est dans ces cas que l'institution du Service social a donné les meilleurs résultats.

(Pour la suite de cette 3<sup>e</sup> question, la réponse a été donnée à la question 4 de la partie 1).

PARTIE III°

---

" Quand on veut pénétrer le secret de la vie des filles et savoir d'elles à peu près la vérité, c'est employer une bien mauvaise méthode que de leur demander de répondre à un questionnaire identique pour toutes. En suivant une pareille tactique, on peut être certain que les renseignements fournis ne seront qu'inventions et mensonges ".

Telle est la pensée du Docteur Léon BIZARD, exprimée à la page 58 de son ouvrage sur " La vie des Filles ", édité par Bernard GRASSET en 1934.

L'expérience de BIZARD en cette matière date du début du siècle, et je puis en dire autant. Je dois avouer que je partage absolument son opinion.

C'est dire que dans cette enquête, j'ai employé très peu l'interrogatoire surtout fait par un attaché au service, policier ou médecin. Nous aurons un peu plus sûrement une apparence de vérité en laissant faire les Assistantes sociales ou les infirmières soignantes, avec la collaboration des tenancières ou des parents quand on arrive à les retrouver. Une expérience répétée m'a appris que les confessions faites aux médecins-chefs, aux agents de la police ou aux dames d'oeuvre les mieux intentionnées, sont un tissu assez décousu d'inventions banales ou étranges, adaptées à la mentalité de la femme et de l'entourage où elle a vécu. Exception faite pour quelques imaginations dérégées, la peur d'une sanction ou l'intérêt immédiat sont à la base de la plupart de ces pseudo-révélation.

Voilà pourquoi, avec les observations recueillies par l'interrogatoire, je crois devoir très brièvement répondre aux questions posées, d'une façon très générale, ces réponses étant le résultat du dépouillement d'une cinquantaine de fiches du Service Sanitaire.

A) Age : entre 12 et 15 ans, âge auquel je me suis tenu pour rester dans l'effectif d'après-guerre.

Nationalité : de même me suis-je tenue aux françaises, les renseignements étant trop difficiles avec les autres : je note cependant que le nombre des étrangères augmente depuis trois ans.

Filiation : légitime, la plupart.

Situation conjugale : célibataires en majorité (les deux tiers), divorcées ou séparées, puis femmes mariées (le plus souvent sur l'initiative de leur mari).

B) Genre d'Ecole fréquentée : école primaire sans certificat d'étude : 7 sur 10.

Certificat d'étude : 3 sur 10

1 brevet élémentaire

1 Ecole commerciale.

C) Age de sortie de l'Ecole : de 11 à 13 ans.

D) Nature du premier emploi exercé :

Pour donner une idée approximative, sur 50 cas :

Domestiques et bonnes de café :	25
Ouvrières d'usine	10
Apprenties (mode, couture)	8
Autres ou sans profession	7

A noter qu'il n'y a pas " un moment " où la femme devient prostituée; elle le devient toujours peu à peu : influence de l'abandon de la famille (grossesse), d'un mari (divorce), d'un ami; vague travail d'atelier; influence des amies et compagnes; rencontre du profiteuse (dancing, cinéma).

E) A quel âge la femme a-t-elle quitté sa famille ?  
Quel était le caractère de l'ambiance familiale ?

Entre 14 et 20 ans.

Le plus souvent milieu amoral ou indifférent, évolution hâtée par le voisinage d'un père ivrogne, d'une mère ou d'une soeur ayant un amant, d'un frère fréquentant les milieux d'entremetteurs. Mais quelquefois (voir Observations) milieu irréprochable (fonctionnaire, éducation austère, etc...) : alors elle s'en va parce qu'elle s'ennuie; un certain nombre d'éducatrices en internat religieux (surtout orphelinats).

F) Age de la première condamnation pour délit ayant trait à la prostitution. Nombre de condamnations ultérieures pour infractions analogues.

Absolument impossible à préciser. La femme se refuse à toute révélation et ces condamnations prononcées en France (sauf pour les mineures) par le Commissaire de police ne sont inscrites sur aucun casier judiciaire.

Rappelons d'abord que chez nous, la prostitution n'est pas un délit et que les sanctions se réduisent à 2 ou 3 jours de réclusion dans un asile spécial, aujourd'hui supprimé à peu près partout.

G) La femme a-t-elle été, lors de sa première condamnation pour une infraction sous F), aidée par un service social quelconque ? Dans l'affirmative, quel était le service et le genre de l'assistance donnée ?

Comme conséquence du paragraphe précédent, impossibilité et même inutilité de l'intervention d'un service social quelconque. La seule intervention officielle est celle de l'Inspecteur de police. Celui-ci prévient l'intéressée qu'elle court le risque de l'inscription si elle récidive. Si cette inscription est demandée, cas le plus habituel, l'inspecteur prévient la famille et ne fait rien sans réponse, sauf récidives.

Entre temps, intervention officieuse de l'Assistante sociale qui s'efforce de ramener le sujet à sa famille ou à son travail. A noter que dans plus de la moitié des cas, de fausses adresses sont données pour l'un et pour l'autre.

H) Quel est le niveau mental de la femme ?

Le point de départ est généralement d'un niveau assez bas, fait d'ignorance, d'indifférence, de bêtise et de paresse. Il peut persister tel pendant de longues années quand l'oblitération mentale est complète ou aggravée d'alcoolisme, de toxicomanie.... C'est le sort habituel des femmes closes ou demi-closes ou des pierreuses vieillies.

Mais nombre d'entre elles subissent une évolution vers la trentaine du fait de la variété de leurs fréquentations et de l'incessante vigilance que leur impose la lutte pour la vie. Elles prennent une mentalité faite de philosophie (je ne dis pas de résignation) et d'adaptation à leur sort.

#### QUELQUES MONOGRAPHIES

---

G... Yvonne, 17 ans et demi, enfant légitime, célibataire.

A été placée à l'Ecole primaire jusqu'à 14 ans; pas de certificat d'études.

A été placée par ses parents comme domestique en maison bourgeoise, mais n'aimait pas ce métier.

" De mauvaises fréquentations ", dit-elle, l'ont entraînée à se placer comme bonne de café, emploi qui lui plaisait mieux.

Elle a eu un ami qui l'a quittée au bout de 6 mois : peu à peu elle a fait de la prostitution clandestine; actuellement elle exerce clandestinement dans un café à D ... (Isère), dans la banlieue lyonnaise; elle est envoyée au dispensaire par la patronne du café. Elle avoue très franchement, sans forfanterie, aimer le changement et elle semble avoir trouvé sa voie dans la prostitution.

Son père est ouvrier dans une usine de construction d'autos.

La mère fait des ménages. Deux frères travaillent régulièrement. Pas de gêne matérielle. Les parents sont au courant de la vie de leur fille. Celle-ci ne leur donne pas d'argent.

Son gain mensuel est de 8 à 900 fr. Elle prétend n'en rien donner à son ami actuel et même avoir quelques économies à la Caisse d'Epargne.

Cette fille ne paraît pas stupide, mais très menteuse et complètement amoral.

D... Francine, 31 ans, enfant légitime, célibataire.

Prostituée en maison de rendez-vous.

Elle n'a pas connu ses parents, alcooliques auxquels elle a été enlevée à l'âge de 2 ans pour être placée dans un orphelinat religieux où elle est restée jusqu'à l'âge de 21 ans. Les Soeurs étaient " gentilles ", elle ne fut pas malheureuse, seulement " il n'y avait pas assez à manger ".

Dans l'établissement, elle reçoit une instruction primaire jusqu'à l'âge de 13 ans, mais est incapable de réussir au certificat d'études. Elle apprend la couture, le blanchissage, le repassage. A la sortie du couvent, fait plusieurs places de femme de chambre en maison bourgeoise. Tout travail lui est ~~soez~~ pénible à cause de sa santé assez fragile.

Ne veut rien avouer sur les débuts de sa vie sexuelle : à 24 ans, elle a un enfant d'un homme marié, c'est de cette époque que date également sa syphilis. Elle passe une année au refuge maternel des Filles-mères, nourrit son enfant, puis le met en nourrice et recommence à travailler comme domestique : change souvent de place. Il y a deux ans seulement, dit-elle, étant en chômage, elle se décide d'elle-même à " faire la noce ". Elle entre en maison de rendez-vous, change fréquemment. Actuellement, gagne environ 1000 fr. par mois, n'a aucune économie. Son enfant vient de mourir : bien qu'ayant paru y être attachée, son chagrin a été bien fugitif. Son niveau intellectuel paraît inférieur à la moyenne. C'est essentiellement une impulsive, une instable, tête sans cervelle, mais bon coeur, incapable de se diriger elle-même, prédestinée à toutes les exploitations.

Le B... Louise, 28 ans, enfant légitime, divorcée.  
Femme de maison de rendez-vous.

Origine bretonne. Sa mère est morte de tuberculose peu après sa naissance. Son père l'a abandonnée à l'âge de 3 ans et sa grand-mère l'a placée à Paris dans un orphelinat religieux où elle est restée jusqu'à 21 ans. Y reçoit une instruction primaire et y apprend la couture et la broderie.

Se marie avec un ouvrier; elle travaille comme lingère pour de grandes maisons de couture parisienne. Elle a trois enfants : les deux derniers meurent en bas âge de méningite et de bronchite tuberculeuses.

Ne veut rien dire sur les circonstances de son divorce et des débuts dans la prostitution qui remonteraient à environ 5 ans. Elle a toujours suivi les tenanciers de la première maison où elle a commencé dans leurs pérégrinations, en Bretagne, en Normandie, enfin à Lyon. Tout l'argent qu'elle gagnait, elle le donnait à la patronne pour laquelle elle éprouve la plus vive affection; de plus, elle exécutait pour la dite patronne, à ses moments de loisir, de très beaux ouvrages de lingerie. En revanche, la patronne subvenait à toutes ses dépenses de toilette et payait les mois de nourrice de l'enfant âgé de 7 ans, placé à la campagne en Saône-et-Loire, soit 150 fr. par mois, l'autre moitié étant payée par le père de l'enfant. Depuis 5 mois, cette femme est au sanatorium avec une tuberculose grave nécessitant un traitement rigoureux de quatre années au minimum. Elle supporte mal la discipline sanatoriale et d'autant plus qu'elle se dit " fiancée " à un facteur de 5 ans plus jeune qu'elle, qu'elle a connu il y a 6 mois en maison comme client.

D'après les renseignements recueillis de côté et d'autre, ledit facteur jouerait en même temps le rôle de souteneur, insistant pour hâter l'union légitime afin de tirer cette femme du sana et de l'établir chez elle où elle continuerait à se soigner, dit-il ...

Cette femme paraît avoir une intelligence moyenne; elle a un esprit buté, des sentiments qui paraissent excessifs; assez peu maternelle, active, travailleuse.

L ... Victoria, 24 ans, enfant légitime, divorcée.

Femme de maison de rendez-vous.

Originaire de la Somme. N'a pas connu sa mère qui est morte alors qu'elle était toute petite. Son père, marchand de poissons, puis cafetier, s'est remarié quelques années plus tard; la marâtre était très dure, lui faisait "endurer la faim", l'obligeant à faire les travaux des champs trop pénibles pour sa santé fragile et pourtant sa belle-fille assure qu'elle l'aimait beaucoup. A été à l'école primaire jusqu'à 12 ans, pas de certificat d'études. S'est mariée à 16 ans pour échapper à une vie de famille qui lui était désagréable, avec un homme d'une trentaine d'années qu'elle n'aimait pas, mais qu'elle dit être "sérieux, travailleur, ni buveur, ni joueur; seulement il lui tapait dessus". Elle divorce au bout de 18 mois, place en nourrice sa fille et refuse toute pension alimentaire de peur que plus tard son mari ne lui reprenne l'enfant.

Elle débuta comme "entraîneuse" dans les dancings et boîtes de nuit. Elle gagnait 30 fr. pour un travail de 9 heures du soir à 4 heures du matin, plus un faible pourcentage sur les consommations. Elle reconnaît qu'elle n'était pas obligée de faire de la prostitution mais quand "il se présentait une bonne occasion" elle ne s'en privait pas afin d'augmenter des ressources trop maigres à son avis.

Puis elle fut "barman" dans des maisons de rendez-vous, mais n'était pas obligée d'y faire de la prostitution : elle gagnait 500 fr. par mois, logée et nourrie.

Ferait de la prostitution en maison depuis 7 mois seulement, mais se déclare "toujours aussi fauchée qu'avant".

Elle tient à l'estime de son quartier, elle ne veut pas être montrée du doigt comme "une pute" et tient à paraître sous un jour honorable devant sa fillette âgée de 6 ans : c'est pourquoi au "tapin", elle préfère la discrétion des "maisons". Niveau intellectuel assez médiocre.

V ... Mathilde, 22 ans, enfant légitime, célibataire.

Prostituée en maison de rendez-vous.

Milieu familial campagnard. A 17 ans, a été placée comme domestique en maison bourgeoise, s'y plaisait. Mais le dimanche elle fréquentait les dancings : il y a un an, elle y fit la connaissance d'un jeune homme dont elle devint la maîtresse, qui lui promit de l'épouser, l'habilla bien et la conduisit ... en maison... Il lui prenait tout l'argent qu'elle gagnait. Un jour, dit-elle, "il lui fit la malle", c'est-à-dire qu'il la quitta et la légua à un camarade dont elle devint "la femme", qui la changea de maison sans la consulter et continua à la rançonner de son gain.

Elle prétend avoir toujours éprouvé du dégoût pour cette vie.

Au bout de six mois de ce métier, un client de la maison où elle exerçait, jeune homme de 20 ans, la tira de ce milieu et lui promit de l'épouser à son retour du service militaire. En attendant, elle vit avec lui et prétend travailler en usine. Elle ne regrette pas son ancienne vie qui lui a laissé blennorragie, vérole et pas un centime (Le "fiancé" en question, amené par

elle au dispensaire pour prise de sang, nous a paru appartenir à cette espèce de grands gamins un peu simple d'esprit, qu'une femme habile et belle parleuse subjugué aisément et mue pour les besoins de la cause en sauveur...  
Tout ceci pourrait bien être un conte ...

F ... Yvonne, 21 ans, enfant légitime, célibataire.  
prostituée clandestine.

Père instituteur primaire à Lyon. Mère sans profession, aurait par sa mauvaise conduite et ses conseils, poussé sa fille à " faire la noce ".

À 16 ans, elle a une fille qu'elle abandonne à l'Assistance publique. Se place dans les P.T.T. puis comme téléphoniste dans une maison de commerce où elle gagne 500 fr. par mois. En est partie volontairement et " débinée ", est " sortie ", il y a 8 jours; s'est fait arrêter sur le trottoir par la police. Prétend qu'elle ne veut pas continuer ce métier.

Intelligence un peu inférieure, sentiment maternel nul, amoral.

G ... K. 21 ans, catholique.

Prostituée en carte.

Fille d'un père tuberculeux et d'une mère alcoolique. A dans ses ascendants plusieurs ivrognes et prostituées.

À 13 ans, au sortir de l'école, est placée dans une usine où elle travaille régulièrement jusqu'à 16 ans.

À un ami dont elle a un enfant qu'elle place en nourrice, après l'abandon de son ami. Continue à travailler régulièrement dans différentes usines pendant plusieurs années jusqu'au moment de la crise qui la met en chômage. Dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de son enfant et aux siens, elle est naturellement dirigée vers la prostitution.

Prétend travailler uniquement pour elle et son enfant, mais il est certain que la plus grande partie de son gain est remise à son " maquereau " qui ne manque pas de l'accompagner et de la surveiller quand elle se rend aux différents services sanitaires.

V ... C. 22 ans, célibataire.

Père et mère vivants, catholiques pratiquants.

Une sœur meurt à 15 ans.

Plusieurs années après le décès de celle-ci, l'intéressée soumise à une discipline sévère, doit, pour toute distraction, se rendre entre père et mère, tous les dimanches, au cimetière.

Enfin, à 22 ans, sur ses prières, sa mère consent à la laisser sortir seule le dimanche après-midi, en compagnie d'amies " sûres " qui l'emmènent au bal.

Le premier dimanche, rentre à la maison à l'heure fixée : 20 heures.

Le second dimanche, ayant fait la connaissance d'un jeune homme, bon danseur, elle oublie l'heure du retour. Se présentant à la maison quelques minutes après la fermeture de la porte d'allée, elle se voit refuser l'entrée du domicile paternel. Il est cer-

tain que le cavalier en question, connaissant la rigidité paternelle, a intentionnellement provoqué le retard. N'ayant que 10 fr. sur elle, en robe de bal, elle pense s'adresser au Commissariat de police pour se faire accompagner auprès de ses parents, mais la crainte d'une correction sévère et d'une discipline encore plus rigoureuse par la suite, la font hésiter. A ce moment, sur les instances de son compagnon qui lui promet de revenir avec elle le lendemain chez ses parents, elle accepte de le suivre.

Deux jours après, il n'était plus question d'intervention auprès de la famille et sous la menace, elle descend sur le trottoir ....

R... M. 26 ans, divorcée.

D'une famille honorable de plusieurs enfants, semble avoir reçu une éducation première assez soignée. Milieu aisé.

A 19 ans, épouse un officier de l'armée coloniale et quitte la France avec lui. Après la naissance de son enfant, la santé fragile de celui-ci l'oblige à revenir en France où elle habite dans sa famille. Le mari envoie régulièrement 1.500 fr. par mois. Malgré tous les soins prodigués, l'enfant meurt et la mère reste cependant en France. Trop désœuvrée, ne manque pas d'avoir un amant et à un retour imprévu du mari, inquiet de ce séjour prolongé sans raison en France, elle est surprise. Le divorce étant prononcé à ses torts, elle reste dans sa famille mais doit cependant pourvoir en partie à ses besoins. Pareresseuse, peut-être dépourvue de profession, accepte l'aide d'un homme, mais cette liaison avantageuse dure peu. Elle doit penser au travail qu'elle n'aime guère et, tout naturellement, se livre à la prostitution à l'insu de sa famille qui continue à l'héberger et même lui confier parfois la garde de fillettes, ses nièces.

H... B. 26 ans, catholique non pratiquante.

Parents honorables. A une soeur mariée, mère de famille, deux frères également mariés.

Couturière, travaille à Paris. Par sa profession, est entraînée à apprécier le luxe. Ses appointements de 1.000 à 1.200 frs. par mois, ne suffisent pas à assurer sa vie pendant la mort-saison.

Ne voulant en rien diminuer son train habituel, se procure un ami qui l'aide, mais ne le garde pas longtemps. Après cet essai, confiante dans ses possibilités, elle se dirige tout simplement vers le bois de Boulogne ...

Satisfaite de ce gagne-pain, elle abandonne complètement la couture qui lui fatiguait la vue ... Voyage de ville en ville où elle " travaille " en maison de rendez-vous.

F... M. 25 ans.

Fille unique. Père décédé, alcoolique.

A fréquenté l'école primaire jusqu'à 13 ans, puis se place

domestique en ville. A un enfant qu'elle confie à sa mère. Vient à Lyon comme fille de salle dans un restaurant, gagne environ 700 fr. par mois. A ce moment, rencontre un ouvrier chaudronnier qui lui promet le mariage et lui fait quitter son emploi. Peu de temps après, la prive de ressources et l'envoie dans la rue où elle se livre à la prostitution. Depuis 7 ans, continue son trafic.

Intelligence inférieure à la normale, sans instruction ni religion. Ne paraît pas très contente de sa situation, mais continue quoique ayant changé d'ami par peur des coups et par habitude.

J... Suzanne et Marie, 21 et 23 ans.

Les deux soeurs ont quitté leur famille pour venir chercher un emploi à Lyon.

D'une famille bourguignonne de 5 enfants dont 3 filles : père honorable, fonctionnaire, d'une morale et religion austères; garçons à l'École normale; une fille mariée et mère de famille. Les deux soeurs venues à Lyon se promènent en attendant un emploi ... Elles font la rencontre d'hommes qui les incitent à la prostitution et les font entrer dans une maison. Moyennant forte prime elles se libèrent chacune de leur " maquereau ", mais continuent leur métier. Elles promettent cependant de s'amender craignant la colère paternelle si leur vie venait à être connue de leur famille. En réalité, semblent heureuses et ne font rien pour se relever; paraissent très intelligentes et instruites (Brevet élémentaire).

L... Gabrielle, 24 ans, enfant légitime, divorcée.

Orpheline de guerre. La mère la laisse en pension auprès de religieuses jusqu'à 14 ans. A ce moment, l'enfant rentre à la maison mais la conduite de sa mère qui a un ami chez elle, lui déplaît.

Elle part avec le premier homme venu, vit six mois avec lui puis sur les conseils de celui-ci se livre à la prostitution. Depuis l'âge de 15 ans pratique ce métier, à la rue et en maison. Quitte son ami, se " mésallie " en épousant " un condé ", très jaloux. Elle divorce, les enfants sont laissés à la charge du père; puis elle se met en ménage avec un cuisinier et continue à se livrer à la prostitution qui semble pour elle l'unique but de l'existence. - Syphilis contractée au bout de 7 ans de prostitution. Paraît être d'une intelligence inférieure, très paresseuse et malpropre.

E... Lucienne, 24 ans, enfant légitime, célibataire.

Parents honorables, une soeur, situation familiale aisée. Etat pré-tuberculeux qui oblige de placer l'enfant en pension religieuse à la campagne, y séjourne jusqu'à 12 ans. Est confiée à des paysans savoyards, est déflorée dans un pré par le fils de ses parents nourriciers.

N'aimant pas sa mère, ne se confie pas à elle. Vit chez ses parents qui en raison de sa santé précaire (scoliose nécessitant

"il ne lui permet pas de faire de l'oeil aux hommes"; elle a 2 fils.

un corset de fer) doivent l'envoyer dans le Midi durant l'hiver. A Cannes, elle rencontre un officier de marine et part avec lui. Recherchée par ses parents, elle est retrouvée et conduite chez un médecin qui constate l'absence de virginité. Placée dans une maison de relèvement moral jusqu'à sa majorité, en contact avec d'autres pensionnaires, elle finit de se dépraver (Dortoirs deux à deux, conversations, exemples). Pendant le séjour dans l'établissement, jure solennellement à ses amies de se livrer définitivement à la prostitution. A la sortie de pension, rentre chez ses parents, mais ne tarde pas à les quitter pour devenir pensionnaire d'une maison de rendez-vous. Actuellement " fait les cafés ". Paraît absolument ravie et ne désire aucunement changer d'existence. N'est pas stupide, beaucoup de vivacité et même d'esprit, mais complètement amoral.

A côté des confidences de l'intéressée, nous apprenons de source sûre qu'à l'âge de 16 ans, alors qu'elle était employée dans un grand magasin comme vendeuse, elle est condamnée pour vol. Il semble que le voyage à Cannes et l'enlèvement soient de pure invention.

B... M.L., 27 ans, séparée.

D'une famille honorable d'ouvriers, se marie à 21 ans. Deux ans plus tard a un enfant.

Le mari est paresseux, buveur et brutal. La femme travaille en usine toute la semaine et, le dimanche, va encore dans un café pour un service supplémentaire. Le mari jaloux ne manque pas, chaque dimanche soir, de brutaliser sa femme, prétextant qu'elle le trompe avec les clients du café. Lui-même ne travaille que très irrégulièrement. Lasse des mauvais traitements et accusée à tort d'inconduite, elle quitte le domicile conjugal après avoir confié son enfant à ses beaux-parents et vient s'installer à Lyon (500 kilomètres de son pays).

Pendant quelques mois, travaille honorablement dans diverses usines. Le chômage survenant, trouve difficilement à gagner sa vie et calculant qu'en quelques minutes, elle gagne autant par la prostitution qu'en une journée de dur travail en usine, elle s'achemine petit à petit dans cette voie.

Prétend avoir souffert beaucoup de cette dégradation, mais devant le profit et la presque impossibilité de retrouver à présent un emploi honorable, continue son trafic.

A... B., 29 ans, enfant légitime, célibataire.

Fille unique. Père alcoolique décédé. Elevée auprès de sa mère, catholique très pratiquante.

A 16 ans, elle rencontre un jeune homme avec qui elle part. Au bout de quelques mois de vie commune, elle est abandonnée par son ami. N'osant pas retourner à la maison, elle se place domestique.

Naturellement paresseuse, d'une intelligence médiocre, elle préfère la correction maternelle au travail, et après deux mois

de présence dans sa place, retourne auprès de sa mère qui la confie à une parente religieuse, directrice d'un établissement de relèvement de la Jeune fille. La mauvaise compagnie aidant, ses mauvais instincts se développent.

A 21 ans, au sortir du pensionnat, rencontre " son homme " qui la met " au turf ".

Deux jours après sa sortie de pension, était pensionnaire d'une maison close. Cette vie dure depuis plusieurs années et semble lui donner toute satisfaction.

S... C1, 24 ans, enfant légitime, célibataire.

Famille honorable et très sévère. 1 fille et 3 garçons. Les parents vivent en parfait accord.

Se fiance avec un jeune employé travaillant en soierie avec elle. Grossesse. L'enfant meurt à la naissance. Le père de l'enfant s'enfuit et la famille chasse la jeune fille qui continue à travailler comme dessinatrice.

Survient la crise : fermeture de l'usine. Sur le conseil d'une amie, et aussi par nécessité " sort ". Elle prend " goût " à l'aisance gagnée facilement. puis entre en maison. Pratique les villes d'eaux pour ne pas nuire " à l'honneur de la famille ".

G... C, 23 ans.

Famille d'ouvriers, d'un niveau assez bas, aimant à boire.

Elle quitte sa famille en plein accord à 20 ans pour travailler en usine à Lyon. A un ami, met au monde un garçon qui est de suite placé en nourrice. Le travail ralentit à l'usine et au dire de la femme, ne rapporte plus que 60 fr. par semaine. Elle ne perd pas son temps à tergiverser, entre immédiatement en maison où, dit-elle, " on a une bonne table, de bonnes chambres avec l'eau chaude et un joli salon ". Ne paraît en rien imaginer autre que son trafic pour gagner sa vie, celle de son fils et surtout celle de son ami ...

Dit avoir quitté l'école à 13 ans, mais son apparence laisse supposer que les études n'ont jamais été son fort.

J... V, 32 ans, enfant légitime, divorcée.

Fort bien élevée jusqu'à l'âge de 15 ans; en pension, vit ensuite chez ses parents avec une soeur qui se marie. Se marie à son tour à 18 ans, a une fille. La situation économique devenant de plus en plus difficile, elle entre dans un grand magasin pour aider son mari de son petit appointement.

Pour des raisons inavouées, elle divorce. Le mari ne paye pas la pension régulièrement, se dérobe aux recherches. Seule, pour élever sa fille déjà grande et dont l'entretien est onéreux, quitte le magasin et sans interruption entre en maison. Prétend ne pas avoir d'ami, mais on est sûr du contraire et il est fort probable que ce soit ledit ami qui l'ait dirigée vers la prostitution.

Se cache beaucoup de sa famille, va régulièrement visiter sa fille qui est au couvent dont sa tante est directrice.

Elle ne paraît pas inintelligente, mais se contente de son sort, même lui trouve assez d'avantages pour continuer depuis plusieurs années.

P... M.L., 22 ans, fille légitime, célibataire.

Fille unique. Père chapelier, sobre, sévère; mère s'occupant de l'intérieur.

Dès son plus jeune âge, elle aime à être courtisée pour son plaisir personnel et aussi " pour taquiner ses amies jalouses ". Le père ne l'entend pas ainsi, punit sa fille plusieurs fois sévèrement.

Après une réprimande paternelle, quitte la maison avec l'ami du moment et vient à Lyon où elle entre en maison, mais elle préfère " faire le dehors ". Elle change d'ami et continue son trafic dans la rue.

Paraît très heureuse de cette situation, ne désire nullement en changer. Peu intelligente, peu instruite. A quitté l'école à 13 ans.

Considère sa profession aussi honorable que n'importe laquelle et ne se juge en rien dégradée.

L... Louise, 32 ans, enfant légitime, divorcée.

Parents décédés. Sa vie semble avoir été honnête jusqu'à son mariage à 17 ans avec un fonctionnaire de 20 ans plus âgé qu'elle. Elle mène à la colonie une vie assez aisée, a 5 enfants dont 3 meurent en bas âge. Elle s'ennuie dans une colonie où il n'y a pas de dancing.

À l'occasion d'un congé en France, elle quitte mari et enfants et entre en maison. Elle divorce : les enfants sont confiés à une tante qui les élève moyennant une pension payée par le père. Il semble que le but de sa vie soit la danse. Elle n'aime pas le travail, ne s'occupe même pas de travaux manuels, mais lit constamment une littérature assez basse qui indique l'indigence de son esprit.

Continue cette vie de prostituée depuis plusieurs années. Actuellement a échoué dans un café de la banlieue lyonnaise où se fait de la prostitution clandestine. Parle de se remarier avec un contremaître d'une usine de teinture ?

C... Antoinette, enfant légitime, célibataire.

Parents divorcés. Mère partie avec un amant alors qu'elle était toute petite. Elevée par le père seul qui a fait la guerre, revient blessé; sa santé précaire ne lui permet pas de travailler régulièrement; n'a pas su réclamer à temps la pension auquel il aurait eu droit et vit assez pauvrement.

Après avoir essayé de gagner sa vie dans la représentation, l'intéressée rencontre un ami qui pourvoit en grande partie aux besoins de la maison. Mais pour augmenter ses gains, elle se dirige insensiblement vers la prostitution, commençant par une rencontre, puis se laissant entraîner par les mauvais exemples. Elle est cueillie sur le trottoir par la police et quelques

mois plus tard demande sa mise en carte. Très jolie fille, mais complètement stupide, elle est une fidèle habituée d'une grande brasserie ...

L... P., 26 ans, corse.

Famille corse, nombreux enfants. Parents cultivateurs. Tous travaillent honorablement; quelques filles sont mariées très avantageusement les unes en Corse, les autres en France.

Venue à Nice chez une sœur mariée, elle rencontre un jeune homme et après quelques promenades, accepte d'aller à l'hôtel ...

Une grossesse s'ensuit qui ne provoque rien autre que la disparition de l'ami. Elle accouche dans une maternité où on la garde comme employée pendant plusieurs mois, mais l'entourage des malades ne lui convient pas. Elle quitte l'hôpital et essaie de différents travaux : à bout de ressources, entre dans une maison de rendez-vous de Nice (elle prétend le faire d'elle-même sans aucune contrainte)

Débuts assez pénibles, mais accoutumance assez rapide, gagne sa vie et celle de sa fille confiée à sa mère en Corse. Elle ne semble pas malheureuse.

Cependant des conversations fréquentes prouvent en faveur de son intelligence et laissent même entrevoir une instruction supérieure à l'instruction primaire.